

Info du conseil municipal juillet - septembre 2015

Entretien des installations scolaires

Un contrat d'entretien annuel pour les engins de gym de Frinvillier a été conclu auprès de la maison Alder + Eisenhut.

Sortie des aînés

Le 2 septembre dernier, les aînés des villages de Frinvillier, Plagne, Romont et Vauffelin ont participé à leur course annuelle. Quelques 60 personnes et 8 accompagnants ont embarqué dans des cars par un temps clément. Premier arrêt à Sursee dans un restaurant au bord du lac de Sempach pour le traditionnel café-croissant. Puis ce fut le départ pour Brunnen, cette « perle » du lac des quatre-cantons, où les participants ont eu le temps de parcourir le centre touristique à pied pendant que d'autres visitaient le Musée Victorinox. Ils se sont ensuite retrouvés dans un restaurant du lieu où un excellent repas leur a été servi. Les estomacs soulagés, d'aucuns s'en sont allés à leur tour à la visite du Musée alors que d'autres ont savouré une glace sur une terrasse. Lors du retour au bercail chaque participant a encore reçu un petit couteau suisse en guise de souvenir et c'est à Hergiswil que toutes ces personnes ont été accueillies pour les quatre-heures. Après cette gourmandise appréciée, le retour s'est fait dans la bonne humeur.



Photo de Michel Huguelet



Info du conseil municipal juillet - septembre 2015

Elections fédérales

Au vue des élections du 18 octobre 2015, le bureau de vote est composé de : Aurélie Roth, Rodolphe Bartlome, Dayle Allemann, Caroline Ponzetta et Simona Tuma. Le dépouillement sera assuré par le conseil municipal.

Contrôle des hydrantes

L'exécutif a accepté l'offre du syndicat des sapeurs-pompiers OPRV pour le contrôle annuel de toutes les hydrantes de la commune.

Félicitations!

Les autorités félicitent chaleureusement Sandrine Frutschi, employée d'administration rattachée au contrôle des habitants et des impôts, qui a réussi avec succès les examens cantonaux propres à ces deux branches ainsi que Mme Anne Grosjean, secrétaire-caissière qui a obtenu son diplôme cantonal de cadre en administration communale, après avoir suivi le cours ad hoc.